Discuter avec une personne hors de votre famille

Vous pouvez retrouver une personne qui n'est pas dans votre famille grâce à son adresse e-mail ou à son numéro de téléphone, au moment de créer une discussion.

Pour protéger chacun des sollicitations, la discussion démarre de façon limitée :

- vous pouvez envoyer un seul message tant que la personne n'a pas répondu ;
- elle choisit d'accepter la discussion, ou de la refuser et de la quitter. En cas de refus, vous en êtes informé ;
- si elle accepte, la discussion devient normale pour vous deux.

Le message « Cet utilisateur ne peut pas être ajouté à une discussion » signifie que cette personne ne peut pas être contactée de cette façon.

La même règle s'applique quand vous contactez un délégataire au sujet d'une demande de relation (voir le thème « Relations et demandes »).